

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**SEANCE DU 22 AVRIL 2021**

**Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 21 - Conseillers votants : 27  
Convocation du 15 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux du mois d'avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Etaient présents : Alain BROCHOIRE, Laurence ROMPION, Philippe MASSÉ, Evelyne ANNEREAU, Damien ROY, Olivier SOURICE, Amandine BARREAUD, Patrice COIRIER, Marie-Dominique MARQUIS, Henia ERNOUL, Sophie JAUD, Marina BEAUFRETON, Vincent BÉNÉTEAU, Lydie MICHOT, Frédérique DANCOISNE, Guillaume BROCHARD, Magali FESQUET, Eric BOUTARD, Cécile BERTRAND, Claude MEL, Jean REIS.

Excusés : Françoise RETAILLEAU qui a donné pouvoir à Damien ROY, Dominique COUSSEAU qui a donné pouvoir à Amandine BARREAUD, Yann POUVREAU qui a donné pouvoir à Lydie MICHOT, Arnaud BILLARD, John REINQUIN qui a donné pouvoir à Frédérique DANCOISNE, Caroline MALICOT qui a donné pouvoir à Alain BROCHOIRE, Nicolas MAURICE, Romain VINCENT qui a donné pouvoir à Guillaume BROCHARD.

Absents : /

Secrétaire de Séance : Henia ERNOUL

**OBJET : DENOMINATION DES VOIES DE L'ECO QUARTIER DU PLESSIS 2**

Avant de procéder à la commercialisation de l'Eco Quartier du Plessis 2 il convient de dénommer les différentes voies devant desservir les 50 lots et les 3 îlots.

La commission cadre de vie-développement urbain réunie le 23 mars 2021 propose les dénominations suivantes :

- la voie principale « rue des Papetiers » ;
- la voie secondaire « rue de la Tour de Guet »,
- la voie en impasse « impasse Claude Blanchard »
- la placette « Place Théophile Walton » .

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

**ADOpte** la proposition de la commission,

**DECIDE** de dénommer les voies de la façon suivante :

- la voie principale « rue des Papetiers »,
- la voie secondaire « rue de la Tour de Guet »,
- la voie en impasse « impasse Claude Blanchard »
- la placette « Place Théophile Walton » .

**DONNE** à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
**Le Maire,**

Signé électroniquement par : Alain  
Brochoiré  
Date de signature : 27/04/2021  
Qualité : Maire de Mortagne sur  
Sèvre

**Alain BROCHOIRE**